

Pas cependant sans vous avoir fait une dernière remarque :

Ce ne fut pas seulement l'art et le droit qui reprirent leur splendeur sous la renaissance : ce furent toutes les sciences humaines, la religion, la philosophie, la connaissance de l'âme et de l'au-delà, la morale — cette morale ayant pour base la charité que nous avons pu admirer dans le Rituel de Pamout, comme nous l'avions admirée dans les stèles de l'ancien empire et qui, sans le savoir, préparait merveilleusement l'Évangile, ainsi que cette conversion au christianisme qu'une pieuse mère païenne dont nous avons lu les anathèmes pleurerait si éloquemment chez son fils.

## LES RÉFORMES ET LES RÊVES D'UN ROI PHILANTHROPE.<sup>1</sup>

PAR

EUGÈNE REVILLOUT.

Parmi les figures les plus singulières et — disons-le — les plus sympathiques de l'histoire égyptienne, il faut certainement compter celle du rêveur devenu roi dont j'ai à parler aujourd'hui. Nul plus que lui peut-être n'incarna mieux les idées de philanthropie, de charité universelle, dont tous les recueils de morale et les livres religieux de la vallée du Nil se sont fait l'écho depuis les temps les plus antiques : à tel point qu'on peut dire qu'elle représente l'âme même de la vieille Égypte dans ses ardentés aspirations.

Ceux qui ont suivi depuis quelques années mes cours savent combien souvent j'ai eu à revenir sur la splendeur de cette morale égyptienne, si humaine qu'elle en est divine, et si profondément sentie alors partout que, dès la XII<sup>e</sup> dynastie, aucun roi, aucun préfet, aucun homme n'a pu se croire grand et être célébré par les vivants après sa mort sans que sa vie ait été en quelque sorte l'épanouissement de la charité.

Mais cette charité n'était qu'une vertu quand celui dont nous avons à parler en voulut faire un devoir — et non pas seulement un devoir religieux exigé par la divinité pour tous ceux qui voulaient devenir dans l'autre vie d'autres Osiris — mais un devoir civil, exigé par le roi et consacrant, dans le sens strict du mot, les *droits* du pauvre.

Il ne sera pas sans intérêt, je pense, d'étudier les circonstances dans lesquelles s'est produite cette forme active, impérieuse et législative, si je puis m'exprimer ainsi, d'un sentiment profond qui reposait dans le cœur des déshérités, d'une soif de cette justice terminale que les *fins dernières* ne contentent plus et dont l'ambiance se fait plus générale à certaines époques de gêne et de discrédit.

C'est à une période de ce genre que nous avons affaire aujourd'hui. L'Égypte, naguère très grande, avait été en butte à des coups d'état et à des révolutions continuelles. On avait même voulu lui ôter sa religion pour lui en substituer une autre, peu comprise par la masse.

Et, pendant ce temps, le peuple attendait; il réfléchissait, il se souvenait : — et de même qu'autrefois il avait aimé, maintenant il se prenait à haïr.

<sup>1</sup> Cet article attend depuis plus de deux ans sur le marbre.